

tion, le Dr Harper ne tint compte ni de la décision du Comité catholique ni du silence du Comité protestant, et présenta de nouveau son projet à l'approbation de la société d'Éducation réunie en convention à Ottawa dans l'été de 1901.

J'étais présent, en ma qualité de surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, à cette convention dont j'étais aussi l'un des vice-présidents.

Convaincu que j'exprimais le sentiment général de ma province, je m'opposai énergiquement à l'adoption du projet et je ralliai à mon opinion plusieurs délégués d'autres provinces, en sorte que le promoteur ne crut pas devoir demander le vote sur le principe de la proposition.

§ II

D'où vient l'idée de ce projet.

D'où vient donc cette idée d'un bureau central d'Éducation? Il est évident qu'on est allé la chercher aux Etats-Unis. On ne s'en cache pas, du reste; car je lisais en toutes lettres dans un journal anglais de Montréal, en novembre 1898, la phrase suivante qui, je crois, représente parfaitement l'opinion des partisans du fédéralisme en éducation:

“ Le bureau d'Éducation à Washington a été créé par une loi adoptée le 2 mars 1867. Il forme partie du département de l'Intérieur. Le chef du Bureau s'appelle le commissaire de l'Éducation. Ses fonctions sont de re-